

Philippe Leuba pour diriger l'Église réformée

«Il y a plus de coups à recevoir que de louanges»

Poussé à se présenter par des membres du Synode de l'EERV, l'ex-conseiller d'État Philippe Leuba est candidat au poste de conseiller synodal.

Lucas Vuilleumier
Protestinof

Coup de théâtre. L'ancien conseiller d'État vaudois Philippe Leuba se présente au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Une candidature qui rebat les cartes de l'élection du 11 mars, où les trois candidats annoncés (deux laïcs et une ministre) étaient à peu près sûrs d'accéder aux trois sièges laissés libres par les récentes démissions. Sollicité en urgence par des délégués au Synode (organe législatif), le PLR et «chrétien engagé» a rapidement décidé, après l'effet de surprise, de prendre ses responsabilités. Interview.

Vous êtes le candidat surprise au Conseil synodal vaudois. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter?
Le week-end dernier, j'ai été approché par plusieurs membres du Synode qui m'ont demandé d'y réfléchir sérieusement. J'ai fait l'objet de deux démarches indépendantes l'une de l'autre. Je suis alors un peu tombé des nues, avant de me décider à me rendre disponible pour l'EERV.

Comment comprenez-vous cet appel?

Il faut le demander aux personnes qui m'ont sollicité. Il s'agit en l'occurrence de Simon Buttica, vice-doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, ainsi que de personnes issues du Conseil de la région ecclésiastique Morges-Aubonne, soit Dominique Kohli et Claude Busslinger. Tous semblent estimer que je pourrais ne pas être totalement inutile.

Ce timing ne vous donne-t-il pas l'impression de représenter un rempart à certaines candidatures?
Ma réflexion s'est faite indépendamment de ces autres candidatures. Je l'ai dit à ceux qui m'ont appelé et à Sylvie Arnaud, la présidente du Synode: si l'on estime que ma candidature divise ou est susceptible de causer des difficultés, je ne la maintiendrai pas. Cela ne semble apparemment pas être le cas.

Personnellement, quelles sont vos motivations?
J'ai beaucoup reçu de la part de l'Église réformée, et j'ai toujours affirmé mes convictions de chrétien engagé. Je pense que ceux qui ont la chance d'avoir la foi trouvent plus facilement un sens à leur vie. En tant que magistrat, on m'a souvent demandé comment on pouvait exercer le pouvoir en tant que chrétien convaincu. Et la difficulté de répondre à cette question de façon pertinente m'a toujours habité. Je crois que lorsqu'on exerce le pouvoir tout en sachant qu'une autorité nous dépasse, cela relativise notre attirance pour celui-ci et nous impose une forme d'humilité.

Ce poste demande une bonne connaissance

«Ma candidature n'est absolument pas la traduction d'une ambition.»



Philippe Leuba,
ancien conseiller d'État

institutionnelle de l'EERV. Quels sont vos liens avec l'Église?

Je connais bien l'Église et ses enjeux, d'autant que j'ai été élu au Conseil de la paroisse de Chexbres-Puidoux, qui est entre-temps devenue celle de Saint-Saphorin. Malgré ma charge au Conseil d'État, je suis resté lecteur au culte du dimanche de cette paroisse.

Que pensez-vous pouvoir apporter à cette institution?

N'oublions pas que l'Église réformée a façonné ce canton. Et si l'on constate évidemment que les temples se vident, nous voyons aussi que tous les Vaudois, à un moment ou à un autre de leur existence, se réfèrent à quelque chose qui les transcende. L'ancrage religieux des habitants de ce canton a certes pu changer au cours de ces dernières décennies. Pour autant, les gens qui ne fréquentent plus le culte depuis des années voudront être enterrés au terme d'une célébration religieuse. Je souhaite offrir de mon temps et de mon énergie à cette Église.

Pourrez-vous mener de front ce mandat en plus de celui que vous exercez actuellement au CIO?

Tout à fait. Je travaille à 30% en tant que conseiller au CIO, je siège dans quelques conseils d'administration et serais occupé à 40% au Conseil synodal.

Des problèmes de gouvernance sont la raison de nombreuses démissions récentes au Conseil synodal. Cela ne vous fait pas peur?

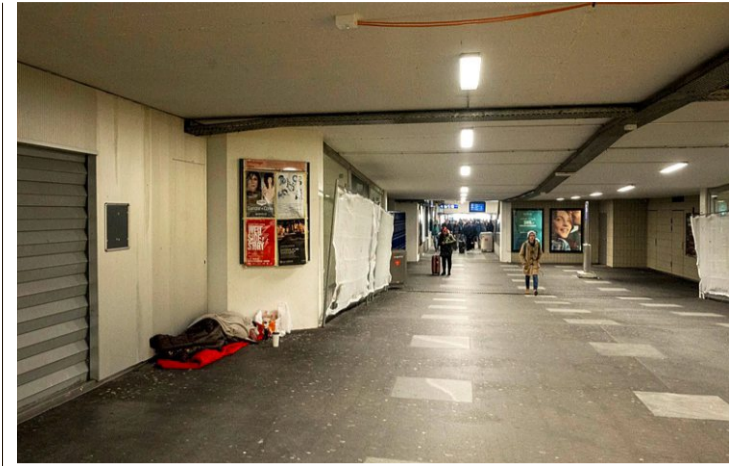
Le défi est important. Toutefois, le fait d'avoir travaillé dans un collège gouvernemental qui peut s'apparenter au Conseil synodal de l'EERV est un avantage. Moi qui ai géré un département comptant plus de 1000 collaborateurs, je crois pouvoir dire que l'exercice de la gestion ne m'est pas totalement inconnu. Par ailleurs, la question des paroisses, des instances cantonales, ainsi que celle du renouvellement des conventions avec l'État m'intéressent. C'est un énorme travail et il y a sans doute plus de coups à prendre que de louanges à recevoir, mais je me tiens prêt si le Synode veut bien de moi.

L'idée est-elle de sauver cette fin de législature ou de vous engager sur le long terme, en imaginant vous représenter en 2024?

Je ne connais qu'un seul Sauveur et son nom s'écrit avec une majuscule.

Ceci dit, un politicien de votre envergure pourrait-il viser, à terme, la présidence de l'Église?

Ma candidature n'est absolument pas la traduction d'une ambition. Je verrai, si je suis élu, comment les choses se passent, tant au sein du Conseil synodal que dans ses relations avec le Synode. Il ne s'agit en tout cas pas d'un plan de carrière.



Des SDF ont pris l'habitude de dormir dans le passage sous-voies de la gare de Lausanne. PATRICK MARTIN

Que faire des SDF de la gare? Les élus divisés

Conseil communal de Lausanne

Des sans-abri ont investi un passage sous-voies. Gauche et droite s'entendent uniquement pour demander la réouverture de toilettes publiques gratuites.

«La gare: également des problèmes sous-voies», c'est l'intitulé de l'interpellation urgente de Pauline Blanc (PLR) qui a divisé les conseillers communaux mardi soir sur le sort des SDF qui ont investi les lieux depuis quelque temps.

Si pour l'élu de droite la présence des marginaux à la gare représente un sentiment d'insécurité pour les passants, «après avoir contourné des chariots, des canettes de bière, des habits et de l'urine», pour la gauche au contraire, c'est l'insécurité que pourraient ressentir ces sans-abri qui l'emporte sur les désagréments causés.

«On parle de personnes dont la vie a été profondément cabossée. Il ne peut pas y avoir de solutions, de la part des pouvoirs publics, de les réprimer ou de les éloigner d'un espace du fait qu'ils génèrent un sentiment d'insécurité», a estimé Pierre Conscience (EaG).

Pas d'accès aux toilettes publiques

Autre question soulevée par la présence des SDF sous-voies: l'accès aux toilettes publiques. Celles situées dans le passage Est sont propriétés de la ville de Lausanne.

Elles ont été fermées par les CFF depuis le début des travaux à la gare. Celles situées dans le passage Ouest, occupé par les SDF, sont restées ouvertes. Elles appartiennent aux CFF et sont payantes.

«La Ville a demandé à plusieurs reprises aux CFF de maintenir l'accès gratuit à des toilettes publiques, n'importe où dans la gare, mais cela a été refusé jusqu'à présent», a expliqué la municipale Natacha Litzistorf. Cette dernière a d'ailleurs relevé qu'à la fin du chantier de la gare, les anciennes toilettes publiques deviendront propriété des CFF et seront toutes payantes.

Résolution d'Ensemble à Gauche acceptée

Pierre Conscience a ainsi déposé une résolution demandant à la Ville de réinstaller des toilettes publiques gratuites rapidement dans le périmètre de la gare. Le groupe PLR, qui s'est défendu d'être «déshumanisé», a également déposé une première résolution souhaitant que du personnel spécialisé oriente les SDF de la gare pour la sécurité de tous et pour «maintenir ce passage dans sa juste utilité».

Une seconde résolution PLR, relative à la consommation de drogue dans ce même passage par des toxicomanes, demande à la Municipalité de présenter un bilan du «shootoir» du Vallon. «Une question sur l'utilité et l'efficacité de l'espace de consommation qui est centrale dans cette interpellation», a précisé Marlène Bérard (PLR). Au moment du vote, seule la résolution d'Ensemble à Gauche a été acceptée.

Laurent Antonoff

Hommage dans la rue en attendant le procès des policiers

Décès de Mike Ben Peter
Plusieurs collectifs et proches ont manifesté en souvenir de ce Nigérien décédé en 2018 lors d'une interpellation par la police lausannoise.

Mercredi, cela faisait cinq ans, jour pour jour, qu'un homme est mort lors de son interpellation par la police lausannoise. «Mike, on ne t'oublie pas!» ont crié quelque 200 manifestants dans les rues de la capitale vaudoise. Le jour était celui des hommages au disparu, Mike Ben Peter, un Nigérien de 40 ans. Mais il s'agissait aussi de poursuivre les dénonciations, faites par plusieurs collectifs, des «violences policières» et d'une «justice à double vitesse». Car, au mois de juin, se tiendra le procès des six agents impliqués dans cette interpellation à l'issue funeste.

Émotion et revendications
Au terme d'un court trajet en ville, ponctué de slogans, le cortège de la manifestation s'est engouffré dans l'étroite rue Sainte-Luce. C'est dans cette paisible ruelle résidentielle que le cœur de Mike Ben Peter s'est arrêté de battre il y a cinq ans. Les manifestants sont venus lui rendre hommage en déposant des bougies allumées au pied d'un muret.



Les manifestants se sont réunis à la Riponne avant de se rendre sur les lieux du drame.

«C'est aussi un début de mobilisation en attendant le procès du mois de juin.»

Un membre du collectif lausannois Kiboko

L'épouse du défunt a remercié les différents collectifs impliqués dans le soutien aux sans-papiers, entre autres le collectif Jean Dutoit,

dont Mike Ben Peter était membre. Un moment d'émotion et de recueillement. Mais la manifestation n'était pas que commémorative. «Ils ne doivent pas faire ça: ils rendent des enfants orphelins», a lancé l'épouse au micro, dénonçant les «brutalités policières».

«C'est aussi un début de mobilisation en attendant le procès du mois de juin», explique un membre du collectif Kiboko, constitué en réaction au décès de Mike. En effet, les mots prononcés au moment de démarrer le cortège, deux heures plus tôt à la Riponne, volaient au niveau de l'émotion ressentie. «As-

sassins», «meurtriers»... les discours dénonçaient une «mise à mort en bande».

Le procès des six agents de la police lausannoise s'annonce tendu. L'acte d'accusation conclut à l'homicide par négligence, alors que les proches de Mike leur prêtent une responsabilité plus grande. Sur le plan politique, les élus pourraient ensuite se prononcer, selon «Blick», sur une éventuelle interdiction faite à la police de maintenir un suspect couché sur le ventre, comme l'a été Mike dans la nuit du 28 février 2018. **Alain Détraz**

Les vers de farine n'étaient qu'un «effet d'optique»

Vallorbe
Les analyses menées sur le plat de riz basmati du Juraparc par deux laboratoires excluent la présence de vers.

Tout a été analysé. Que ce soit la fourchette prise en photo par un requérant avec ce qui semble être trois vers de farine, les plaques de riz basmati servies le lundi 20 février à midi au Centre fédéral d'asile de Vallorbe, ou les menus de test: ils ne présentent aucune trace de vers, de larves ou de bactéries. Les deux labos indépendants mandatés par le Juraparc sont formels. Les «éléments de preuve» avaient été protégés et conservés, comme le veut la procédure d'hygiène.

«Nous étions très sûrs de notre process, mais nos cuisiniers savent que le riz basmati peut provoquer une surprise», explique Fabien Honsberger, chargé de la communication pour le Juraparc de Vallorbe. «Nous avons reproduit la préparation et, en regardant de très près, la structure du grain de

riz cuit présente des anneaux. Il y a un effet d'optique.» L'assaisonnement contenait cumin, herbes de Provence, curry, paprika et condiment avec ail et oignon.

L'entreprise précise qu'elle est en contrat avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) depuis vingt-trois ans. «C'est la preuve que ça se passe globalement bien.» Fabien Honsberger précise encore que les 230 repas fournis quotidiennement sont à chaque fois évalués par les migrants par trois smileys (content, neutre, pas content). «Nous sommes attristés que les choses aient pris de telles proportions pour un simple malentendu.»

Le collectif Droit de rester Neuchâtel, qui s'était ému de la découverte, maintient sa position. «J'ai pu parler avec deux témoins qui assurent qu'ils ont bien vu des vers et le personnel du centre ne les a pas contredits», soutient Louise Wehrli. Droit de rester a partagé cela en toute bonne foi, d'autant qu'on entend souvent des plaintes par rapport à la mauvaise qualité de la nourriture à Vallorbe. **Fabien Lapierre**